

**Type Diplôme : LICENCE**

<b>COMPOSANTE</b>	<b>AC</b>	
<b>MENTION</b>	<b>ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE</b>	
<b>Parcours-type</b>	<b>Economie et société - Accès Santé</b>	
<b>Session LICENCE</b>	<b>Seconde session/chance</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
<b>L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé :</b> - Le redoublement n'est pas autorisé.		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
<b>Seconde chance</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</li> <li>- Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu, la note obtenue est automatiquement reportée. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé.</li> <li>- Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.</li> </ul>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</li> <li>- Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis.</li> <li>- Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20.</li> <li>- Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux.</li> </ul>		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE-sont validées isolément ou par compensation.</li> <li>- Les semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> </ul>		
<b>Assiduité</b>		
<p>L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant.</li> <li>- Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables.</li> </ul>		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									1ère session			Seconde session/chance		Observations évaluations
Parcours-type		Economie et société - Accès Santé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre		<b>SEMESTRE 5</b>														
Bloc		<b>Bloc d'enseignements fondamentaux</b>														
UE		UE1 Macroéconomie 1	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC
UE		UE2 Microéconomie	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE		UE3 Droit du travail	21H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
UE		UE4 Sociologie des organisations	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	3H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC
UE		UE5 Techniques quantitatives		15H	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Bloc		<b>Bloc de compétences linguistiques</b>														
UE		UE6 Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)														
Matière		Anglais 1		15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Matière		Espagnol 1														
Matière		Espagnol initiation 1		15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière		Italien 1														
Matière		Allemand 1														
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)														
Bloc		<b>Bloc de compétences usages numériques (RNCP24427BC07)</b>														
UE		UE7 Informatique (Excel / aide à la décision)	15H	30H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC
Bloc		<b>Bloc d'enseignements de consolidation (1 option au choix)</b>														
UE		UE8 Démographie	30H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
UE		UE8 Concepts fondamentaux de la sociologie	33H						CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
		<b>TOTAL SEMESTRE 5 (* selon option choisie)</b>	<b>156H (*)</b> <b>159H (*)</b>	<b>105H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>								

Semestre		<b>SEMESTRE 6</b>														
Bloc		<b>Bloc d'enseignements fondamentaux</b>														
UE		UE9 Macroéconomie 2	30H	15H	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC
UE		UE10 Economie du travail	30H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
UE		UE11 Droit public économique	30H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
UE		UE12 Innovations et sociétés	30H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
UE		UE13 Économétrie appliquée	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC
UE		UE13 Droit international économique	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	3H	Écrit	max 1H	Évaluation CM en CT et TD en CC
UE		UE13 Informatique (Programmation)	15H	30H	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H	
UE		UE14 Droit des institutions sociales	30H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	max 1H	
Bloc		<b>Bloc de compétences linguistiques</b>														
UE		UE15 Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)														
Matière		Anglais 2		15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant le semestre
Matière		Espagnol 2														
Matière		Espagnol initiation 2		15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					
Matière		Italien 2														
Matière		Allemand 2														
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)														
Bloc	ANNUEL	<b>Bloc de compétences informationnelles</b>														
UE	ANNUEL	UE17 Compétences informationnelles		9H	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2					Eval. 2ème chance durant l'année
Bloc	S2	<b>Bloc mineure santé</b>														
UE		UE Mineure santé (dispensée par l'Université Toulouse III)														
		<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>	<b>165H</b> <b>180H</b>	<b>69H</b> <b>84H</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>								
		<b>TOTAL ANNUEL (* selon option choisie au S1)</b>	<b>321H (*)</b> <b>339H</b>	<b>174H</b> <b>189H</b>	<b>70 (2)</b>	<b>60</b>										

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

(2) 60 ECTS de la L3 + 10 ECTS de la mineure santé

**Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)**

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) / Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)